



## Les misérables ?

Le vendredi 20 décembre, quelques jours avant le réveillon de Noël, un collègue roisséen a été agressé. Violamment agressé, en sortant de chez lui par une bande de jeunes voyous. Il fut amené à l'hôpital, par les pompiers. Où lui furent prescrits une dizaine de jours d'interruption temporaire de travail (ITT).

**Son crime ?** Avoir entendu des jeunes faire beaucoup de bruit au rez-de-chaussée de l'immeuble dans lequel il habite, dans une résidence connue pour être « Cité des douaniers ».

Et être sorti pour leur dire de diminuer le volume sonore.

**La réponse de la bande ?** S'excuser de s'être introduite dans une résidence PUIS dans un immeuble, d'avoir incommodé des voisins ? Non, pas vraiment. La bande s'est déchaînée contre ce collègue. Devant sa compagne.

Le service régional (SR) de la Masse des Douanes d'Île-de-France a été informé encore le mois dernier des diverses « incivilités » dont ces individus sont familiers. Lors de la dernière Commission Territoriale de la Masse (CTM) d'Île-de-France du lundi 16 décembre, la situation de Tremblay 2 a longuement été évoquée.

Des courriers envoyés au bailleur, à la mairie, au recteur étaient à l'ordre du jour. Le Directeur Interrégional des Douanes et Droits Indirects d'IDF indiquait vouloir se rendre sur place, en sa qualité de président de la CTM. Dont acte.

Mais, au cas d'espèce, ce n'est pas le matin à la 1<sup>ère</sup> heure que l'on prend correctement connaissance de la situation. Mais plutôt dans l'après-midi ou en soirée. C'est-à-dire quand devant telle entrée d'immeuble les déchets de l'équipement à chicha (charbon, papier aluminium) sont par terre, mêlés aux crachats. Ou quand le volume de la sono se fait entendre à plusieurs dizaines de mètres, jusqu'à parfois 3 heures du matin.

Et surtout que cette visite se fasse en compagnie du bailleur afin que ce dernier se rende compte de la réalité de la situation sécuritaire : du grillage éventré en début de mois à l'angle de la rue Pierre Curie, de l'état fracassé de l'interphone du portillon piéton du 50 rue Curie, des traces de feu de mobilier le long du grillage extérieur de la résidence, des « *c'est chez moi ici, c'est public, je fais ce que je veux, tu ne me connais pas, je ne te respecte pas* »...

Car 4 jours après cette CTM, ces voyous sont passés à l'acte, s'attaquant directement à un de nos collègues résidents.

**Nous remercions toutes les personnes qui se sont préoccupées** de l'état de santé de notre collègue. Qui sont allées le chercher à l'hôpital, l'ont soutenu, ont manifesté de l'empathie, ont œuvré à ce que cet acte ne tombe pas dans l'oubli. **Nous serons vigilants à ce que les différents auteurs soient poursuivis et punis** en conséquence.

Mais aussi à ce que les différents acteurs institutionnels agissent en responsables : automaticité des plaintes, protection fonctionnelle, moyens policiers. Qu'aucune personne, morale et physique, ne soit laissée à elle-même.

Très exactement un mois avant les faits, jour pour jour, le film *Les Misérables* sortait en salles.

Ce qui est admirablement retranscrit à l'écran dans la dernière séquence n'est pas de la fiction.

**C'est le lot de résidents sans reproche dans la cité de Tremblay 2.** Et il importe d'y mettre un terme.

Paris, le mardi 24 décembre 2019